

La vaccination,
la meilleure protection

Février 2023

Programme de vaccination des enfants et des adultes contre les infections invasives à pneumocoque

Information à l'intention des vaccinateurs



ÉDITION

Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse :
www.msss.gouv.qc.ca, section **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN : 978-2-550-93961-0 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2023

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION	1
VACCINATION DES ENFANTS	1
Calendrier et vaccins utilisés	1
1. Quels vaccins contre le pneumocoque sont utilisés depuis le 1 ^{er} septembre 2020 dans le calendrier régulier des nourrissons?	1
Programme de vaccination	2
2. Pourquoi le calendrier de vaccination contre les IIP chez les enfants inclut-il 2 doses de vaccin Pneu-C-10 et 1 dose de vaccin Pneu-C-13?	2
3. En 2018, le calendrier de vaccination contre les IIP a été modifié pour 3 doses de vaccin Pneu-C-10. Pour quelles raisons ce calendrier a-t-il été modifié à nouveau?	2
4. Un enfant qui a déjà complété sa vaccination avec le vaccin Pneu-C-10 doit-il recevoir aussi 1 dose de vaccin Pneu-C-13?	2
Situations particulières	3
5. Si un enfant né avant le 1 ^{er} septembre 2019 n'a pas reçu la dose de vaccin Pneu-C à l'âge de 1 an, quel vaccin devra-t-il recevoir?	3
6. Un parent peut-il demander que son enfant reçoive 3 doses de vaccin Pneu-C-13 au lieu du calendrier mixte?.....	3
7. Depuis le 1 ^{er} septembre 2020, que doit-on faire si un enfant en bonne santé reçoit 1 dose de vaccin Pneu-C-10 à l'âge de 1 an au lieu de 1 dose de vaccin Pneu-C-13?.....	3
8. Quel vaccin doit être administré aux enfants en bonne santé âgés de 1 à 4 ans et n'ayant jamais été vaccinés contre les IIP?	3
9. Quels enfants doivent recevoir 1 dose additionnelle de vaccin Pneu-C à l'âge de 6 mois?	3
10. À quel moment doit-on administrer la dose additionnelle de vaccin Pneu-C-10 aux enfants à risque accru ciblés?	4
11. Quel vaccin doit être administré à un enfant qui est à risque accru d'IIP (excluant ceux présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunodépression) et qui n'a jamais reçu de vaccin Pneu-C-10 ou de vaccin Pneu-C-13?.....	4
12. Les enfants présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunodépression doivent recevoir le vaccin Pneu-C-20 pour toute leur série vaccinale. Pourquoi ce calendrier leur est-il recommandé?	5

13. Quel vaccin Pneu-C sera administré à un enfant présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunodépression, qui a amorcé ou qui a complété sa vaccination avec d'autres vaccins Pneu-C que le vaccin Pneu-C-20?.....	5
14. Pourquoi le vaccin Pneu-C-20 peut-il être administré chez les enfants alors qu'il est homologué au Canada chez les personnes de 18 ans et plus?.....	5
15. Quel vaccin Pneu-C doit être administré à un enfant ayant reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques?.....	5
16. Quelle est la conduite à tenir pour un enfant de moins de 2 ans ayant reçu 1 dose de vaccin Pneu-P et 1 dose de vaccin Pneu-C en même temps?.....	6
17. Quelle est la conduite à tenir pour un enfant de moins de 2 ans ayant reçu 1 dose de vaccin Pneu-P au lieu du vaccin Pneu-C?	6
VACCINATION DES ADULTES.....	6
Programme de vaccination	6
18. Dans quel ordre doit-on administrer les vaccins Pneu-C et Pneu-P?.....	6
19. Quelles clientèles sont admissibles au programme québécois d'immunisation contre les IIP avec le vaccin Pneu-P, soit le Pneumovax 23?.....	6
20. Quelles clientèles ayant déjà reçu 1 dose de vaccin Pneu-P doivent recevoir 1 dose additionnelle de vaccin contre le pneumocoque?.....	6
21. Quelles clientèles adultes sont admissibles au programme québécois d'immunisation contre les IIP avec le vaccin Pneu-C-20, soit le Prevnar 20?	7
Situations particulières	7
22. Quelle est la conduite à tenir si un vaccin Pneu-C et un vaccin Pneu-P ont été administrés la même journée à une personne âgée de 2 ans ou plus?	7
23. Quelle est la conduite à tenir si un vaccin Pneu-P suivi d'un vaccin Pneu-C ont été administrés avec un intervalle de moins de 1 an à une personne âgée de 2 ans ou plus?.....	7
24. Quelle est la conduite à tenir si un vaccin Pneu-C suivi d'un vaccin Pneu-P ont été administrés dans un intervalle de moins de 4 semaines à une personne âgée de 2 ans ou plus?	7

PRÉSENTATION

Au Québec, un programme de vaccination contre les infections invasives à pneumocoque (IIP) est offert pour certaines clientèles vulnérables depuis 2002 et pour les nourrissons de moins de 5 ans depuis 2004.

Un nouveau calendrier de vaccination contre les IIP est en vigueur **depuis le 1^{er} septembre 2020**. Ce nouveau calendrier fait suite à un avis du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ), qui peut être consulté en ligne : [Avis sur le calendrier optimal de vaccination des enfants contre les infections à pneumocoque au Québec](#).

Une nouvelle recommandation de vaccination contre les IIP chez les personnes immunodéprimées et les personnes avec une asplénie anatomique ou fonctionnelle est en vigueur depuis le 26 janvier 2023 à la suite d'un [avis du CIQ](#) :

Le [Protocole d'immunisation du Québec](#) (PIQ) demeure la référence en matière de vaccination et devrait être consulté pour tout complément d'information. Le PIQ est consultable en ligne sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux.

VACCINATION DES ENFANTS

Calendrier et vaccins utilisés

1. Quels vaccins contre le pneumocoque sont utilisés depuis le 1^{er} septembre 2020 dans le calendrier régulier des nourrissons?

Âge	Vaccins	Précisions
2 mois	Pneu-C-10 (Synflorix)	s. o.
4 mois	Pneu-C-10 (Synflorix)	Vaccin Pneu-C-10 : donner 1 dose additionnelle à l'âge de 6 mois aux enfants à risque accru
1 an	Pneu-C-13 (Prevnar 13)	Administrer ce vaccin le jour du 1 ^{er} anniversaire ou le plus tôt possible après ce jour

Programme de vaccination

2. Pourquoi le calendrier de vaccination contre les IIP chez les enfants inclut-il 2 doses de vaccin Pneu-C-10 et 1 dose de vaccin Pneu-C-13?

Les membres du CIQ considèrent que ce calendrier mixte est le choix à privilégier parmi les calendriers évalués. Le calendrier mixte paraît efficace pour réduire les IIP chez les enfants et prévenir le risque d'augmentation de l'incidence des IIP de sérotype 19A dans l'ensemble de la population. Ce calendrier permettrait de conserver ce qu'ont apporté les calendriers de vaccination contre les IIP utilisés antérieurement. Par ailleurs, le calendrier mixte est une option économiquement intéressante par rapport au calendrier de 3 doses de vaccin Pneu-C-13 utilisé de 2011 à 2018.

3. En 2018, le calendrier de vaccination contre les IIP a été modifié pour 3 doses de vaccin Pneu-C-10. Pour quelles raisons ce calendrier a-t-il été modifié à nouveau?

Dans l'[Avis sur le calendrier optimal de vaccination des enfants contre les infections à pneumocoque au Québec](#), paru en décembre 2017, le CIQ privilégiait le calendrier mixte, mais les obstacles rencontrés dans les négociations pour l'achat du vaccin Pneu-C-13 en ont empêché l'implantation en 2018. La situation a évolué depuis, ce calendrier peut désormais être utilisé.

Aussi, dans son avis, le CIQ proposait qu'on réévalue le bénéfice d'offrir le vaccin Pneu-C-13 dans le cas d'une augmentation de l'incidence des IIP de sérotype 19A chez les adultes. Au Québec, la surveillance des IIP a été renforcée et l'incidence des IIP n'a pas augmenté. Cependant, certains pays ayant modifié leur programme de vaccination avec le vaccin Pneu-C-10 ont noté une augmentation de l'incidence des IIP du sérotype 19A. Afin d'éviter une telle situation, les démarches pour obtenir des vaccins pour l'utilisation du calendrier mixte ont été faites.

4. Un enfant qui a déjà complété sa vaccination avec le vaccin Pneu-C-10 doit-il recevoir aussi 1 dose de vaccin Pneu-C-13?

NON. Cet enfant est considéré comme adéquatement protégé.

Situations particulières

5. Si un enfant né avant le 1^{er} septembre 2019 n'a pas reçu la dose de vaccin Pneu-C à l'âge de 1 an, quel vaccin devra-t-il recevoir?

À partir du 1^{er} septembre 2020, l'enfant âgé de 1 à 4 ans devra recevoir le vaccin Pneu-C-13, soit le Prevnar 13.

6. Un parent peut-il demander que son enfant reçoive 3 doses de vaccin Pneu-C-13 au lieu du calendrier mixte?

OUI. Un calendrier avec 3 doses de vaccin Pneu-C-13 pourra être utilisé. Cependant, les 2 premières doses ne seront pas gratuites.

7. Depuis le 1^{er} septembre 2020, que doit-on faire si un enfant en bonne santé reçoit 1 dose de vaccin Pneu-C-10 à l'âge de 1 an au lieu de 1 dose de vaccin Pneu-C-13?

Même s'il s'agit d'une erreur d'administration, cet enfant est considéré comme adéquatement vacciné. L'enfant n'a pas à recevoir 1 dose de vaccin Pneu-C-13.

La seule exception est pour les enfants vivant dans les communautés autochtones du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Ces enfants doivent recevoir 1 dose de vaccin Pneu-C-13 au moins 8 semaines après la dose de vaccin Pneu-C-10 administrée incorrectement.

8. Quel vaccin doit être administré aux enfants en bonne santé âgés de 1 à 4 ans et n'ayant jamais été vaccinés contre les IIP?

Les enfants âgés de 1 an à 23 mois doivent recevoir 2 doses de vaccin Pneu-C-13 selon un intervalle minimal de 8 semaines entre les doses.

Les enfants âgés de 2 à 4 ans recevront 1 dose de vaccin Pneu-C-13.

9. Quels enfants doivent recevoir 1 dose additionnelle de vaccin Pneu-C à l'âge de 6 mois?

Ce sont les nourrissons qui présentent l'un des facteurs de risque suivants :

- Prématurité (< 32 semaines) ou très faible poids à la naissance (< 1 500 g).
- Enfants vivant dans les communautés autochtones du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James.
- Asplénie anatomique ou fonctionnelle.
- États d'immunodépression (voir, dans le PIQ, *Vaccinologie pratique*, [Immunodépression](#)).
- Maladie pulmonaire (ex. : fibrose kystique, dysplasie bronchopulmonaire).

- Maladie cardiaque (ex. : insuffisance cardiaque, cardiomyopathie, cardiopathie cyanogène).
- Maladie hépatique (ex. : porteur de l'hépatite B ou de l'hépatite C, cirrhose).
- Diabète.
- Insuffisance rénale chronique ou syndrome néphrotique.
- Écoulement chronique de liquide céphalorachidien.
- Condition médicale pouvant compromettre l'évacuation des sécrétions respiratoires et augmenter les risques d'aspiration (ex. : trouble cognitif, lésion médullaire, trouble convulsif, troubles neuromusculaires).

Dans des cas exceptionnels :

- Itinérance (sans-abri).
- Nourrisson chez qui l'on soupçonne l'administration de drogues dures et qui présente une détérioration de l'état de santé ou des conditions de vie précaires.

10. À quel moment doit-on administrer la dose additionnelle de vaccin Pneu-C-10 aux enfants à risque accru ciblés?

La dose additionnelle de vaccin Pneu-C-10 est recommandée à l'âge de 6 mois, mais elle peut être administrée jusqu'à l'âge de 11 mois inclusivement.

11. Quel vaccin doit être administré à un enfant qui est à risque accru d'IIP (excluant ceux présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunodépression) et qui n'a jamais reçu de vaccin Pneu-C-10 ou de vaccin Pneu-C-13?

Un enfant qui présente un risque accru d'IIP devra recevoir :

- S'il est âgé de moins de 1 an : 3 doses de vaccin Pneu-C-10 à 2, 4 et 6 mois ainsi que 1 dose de vaccin Pneu-C-13 à partir de l'âge de 1 an.
- S'il est âgé de 1 an à 23 mois : 2 doses de vaccin Pneu-C-13 selon un intervalle minimal de 8 semaines entre les doses.
- S'il est âgé de 2 à 17 ans : 1 dose de vaccin Pneu-C-13.

À partir de l'âge de 2 ans, les enfants à risque accru d'IIP, excluant les enfants atteints d'asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunodépression, devront également recevoir 1 dose de vaccin Pneu-P, 8 semaines après la dernière dose de vaccin Pneu-C. Voir, dans le PIQ, la section Pneu-P, [Administration](#), pour les indications de revaccination du vaccin Pneu-P.

12. Les enfants présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunodépression doivent recevoir le vaccin Pneu-C-20 pour toute leur série vaccinale. Pourquoi ce calendrier leur est-il recommandé?

Le CIQ recommande d'utiliser le vaccin Pneu-C-20 chez ces enfants à risque accru d'IIP et de complications (incluant le décès) à 2, 4, 6 et 12 mois. Le but est de leur assurer la meilleure protection individuelle possible.

13. Quel vaccin Pneu-C sera administré à un enfant présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunodépression, qui a amorcé ou qui a complété sa vaccination avec d'autres vaccins Pneu-C que le vaccin Pneu-C-20?

Si l'état d'immunodépression ou d'asplénie anatomique ou fonctionnelle survient lorsque la série vaccinale a été amorcée avec un vaccin Pneu-C-10, Pneu-C-13 ou Pneu-C-15, elle devra se poursuivre avec le vaccin Pneu-C-20.

Si la vaccination a été complétée avec un vaccin Pneu-C-10, Pneu-C-13 ou Pneu-C-15, une dose de vaccin Pneu-C-20 devrait être administrée au moins 8 semaines après la dernière dose reçue de vaccin Pneu-C. Dans le cas où un enfant aurait déjà reçu une dose de vaccin Pneu-P, le vaccin Pneu-C-20 devrait être administré 1 an après la dose de vaccin Pneu-P.

Pour les enfants ayant reçu une dose du vaccin Pneu-C-20, l'administration du vaccin Pneu-P-23 n'est pas requise.

14. Pourquoi le vaccin Pneu-C-20 peut-il être administré chez les enfants alors qu'il est homologué au Canada chez les personnes de 18 ans et plus?

Le vaccin Pneu-C-20 a été étudié chez les enfants selon un calendrier à 4 doses (2, 4, 6 et 12 mois) et il s'est avéré sécuritaire et immunogène. L'utilisation du VPC-20 pourrait apporter un bénéfice significatif chez les enfants immunodéprimés ou aspléniques chez qui le taux d'infection invasive est très élevé. De plus, ce vaccin est fabriqué de façon similaire au Pneu-C-13 qui est administré depuis plusieurs années chez les enfants et qui s'est avéré sécuritaire.

15. Quel vaccin Pneu-C doit être administré à un enfant ayant reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques?

Peu importe le nombre de doses de vaccin Pneu-C reçues antérieurement, cet enfant doit recevoir le vaccin Pneu-C-20 selon le calendrier prescrit par le centre de greffes (voir, dans le PIQ, *Vaccinologie pratique, Immunodépression, [Greffes de cellules souches hématopoïétiques](#)*).

16. Quelle est la conduite à tenir pour un enfant de moins de 2 ans ayant reçu 1 dose de vaccin Pneu-P et 1 dose de vaccin Pneu-C en même temps?

L'enfant de moins de 2 ans dans cette situation doit recevoir 1 dose additionnelle de vaccin Pneu-C. Par exemple, un enfant qui a reçu 1 dose de vaccin Pneu-P et 1 dose de vaccin Pneu-C en même temps à l'âge de 2 mois doit recevoir 1 dose de vaccin Pneu-C à l'âge de 4 mois et 1 dose additionnelle de vaccin Pneu-C à l'âge de 6 mois. Le vaccin Pneu-P est indiqué chez certaines clientèles à partir de l'âge de 2 ans seulement.

17. Quelle est la conduite à tenir pour un enfant de moins de 2 ans ayant reçu 1 dose de vaccin Pneu-P au lieu du vaccin Pneu-C?

Le vaccin Pneu-P ne remplace pas le vaccin Pneu-C. L'enfant de moins de 2 ans dans cette situation doit recevoir 1 dose de vaccin Pneu-C selon un intervalle minimal de 8 semaines depuis la dose de vaccin Pneu-P. Par exemple, un enfant qui a reçu 1 dose de vaccin Pneu-P à l'âge de 2 mois doit recevoir 1 dose de vaccin Pneu-C à chacun de ces âges : 4 mois, 6 mois et 1 an. Le vaccin Pneu-P est indiqué chez certaines clientèles à partir de l'âge de 2 ans seulement.

VACCINATION DES ADULTES

Programme de vaccination

18. Dans quel ordre doit-on administrer les vaccins Pneu-C et Pneu-P?

Le vaccin Pneu-C doit être administré en premier. Le vaccin Pneu-P est administré 1 an après le vaccin Pneu-C. Si le Pneu-P a été administré 4 semaines ou plus après le Pneu-C, la dose sera considérée comme valide et n'a pas à être redonnée.

19. Quelles clientèles sont admissibles au programme québécois d'immunisation contre les IIP avec le vaccin Pneu-P, soit le Pneumovax 23?

Ce sont les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes âgées de 2 à 64 ans présentant certaines conditions (voir, dans le PIQ, le [tableau synthèse](#) et la [liste des autres conditions](#)).

20. Quelles clientèles ayant déjà reçu 1 dose de vaccin Pneu-P doivent recevoir 1 dose additionnelle de vaccin contre le pneumocoque?

Il faut administrer 1 dose additionnelle de vaccin Pneu-P, au moins 5 ans après la dernière dose reçue, chez les personnes présentant une insuffisance rénale chronique ou un syndrome néphrotique.

Il faut aussi administrer 1 dose additionnelle de vaccin Pneu-P aux personnes âgées de 65 ans et plus qui ont été vaccinées avant l'âge de 65 ans, peu importe le nombre de doses reçues, en respectant un intervalle minimal de 5 ans depuis la dernière dose reçue.

Il faut administrer 1 dose de vaccin Pneu-C-20, 1 an après la dernière dose reçue de Pneu-P-23 chez les personnes présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ou encore un état d'immunodépression.

21. Quelles clientèles adultes sont admissibles au programme québécois d'immunisation contre les IIP avec le vaccin Pneu-C-20, soit le Prevnar 20?

Les personnes présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunodépression. Le vaccin Pneu-P-23 n'est pas requis par la suite.

Situations particulières

22. Quelle est la conduite à tenir si un vaccin Pneu-C et un vaccin Pneu-P ont été administrés la même journée à une personne âgée de 2 ans ou plus?

Afin de lui assurer la meilleure protection possible, il faut redonner à cette personne 1 dose de vaccin Pneu-P 1 an plus tard.

23. Quelle est la conduite à tenir si un vaccin Pneu-P suivi d'un vaccin Pneu-C ont été administrés avec un intervalle de moins de 1 an à une personne âgée de 2 ans ou plus?

Si un intervalle de 4 semaines ou plus est respecté entre le Pneu-P et le Pneu-C, le vaccin n'a pas à être redonné. Si l'intervalle est de moins de 4 semaines, il faut redonner une dose de Pneu-C 1 an plus tard.

24. Quelle est la conduite à tenir si un vaccin Pneu-C suivi d'un vaccin Pneu-P ont été administrés dans un intervalle de moins de 4 semaines à une personne âgée de 2 ans ou plus?

Si un intervalle de 4 semaines ou plus est respecté entre le Pneu-C et le Pneu-P, le vaccin n'a pas à être redonné.

Si l'intervalle est de moins de 4 semaines, il faut redonner une dose de Pneu-P 1 an plus tard.

